



## Le CSE (11 à 49 salariés)

Représenter ses collègues  
avec efficacité

NIVEAU 1

Public : élus CSE (<50 salariés)

# Programme

### Qu'est ce que le CSE de moins de 50 salariés ?

- Le cadre juridique (ordonnances Macron)
- La composition du CSE
- Les spécificités de cette nouvelle instance
- Les attributions du CSE de moins de 50

### Le traitement des données utiles

- Les informations accessibles aux élus
- Les sources utiles pour un CSE de moins de 50
- Les autres types de supports
- Les données collectées et leur utilisation

### Les réunions, ça se prépare !

- Les types de réunions et les participants
- Convocation ; forme et délai
- Les sujets à aborder en réunion
- Délais et forme des réponses

### Les moyens pour mener à bien la mission

- Heures de délégation et liberté de circuler
- Local en règle et bonne communication
- Savoir user du droit d'alerte
- Le recours à l'inspecteur du travail

?

## Durée-Tarifs

*Intra : 1398 € net*

(+frais de déplacement)

*Inter : 395 € /pers*

(incl. petit déjeuner d'accueil, pauses café et déjeuner)

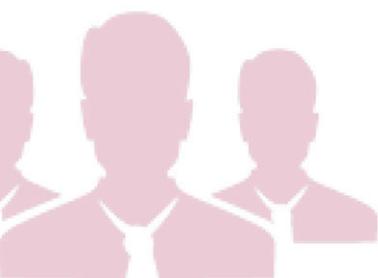
La formation dure 1 jour



## Déroulé

La formation débute à 9H00 et s'achève à 17H30 (horaires variables au besoin)

## Intervenants



Les formateurs sont tous diplômés en Droit Social (master 2). Après avoir exercés leur métier de juristes et/ou de responsables en relations sociales, ils œuvrent depuis plusieurs années aux côtés des élus pour les former et les accompagner dans l'exercice de leur mandat. Certains ont également été élus au sein des différentes instances. Nos formations sont nourries de ces expériences plurielles.

## Objectifs



- Distinguer le rôle du CSE de moins de 50
- Cerner vos droits et devoirs
- Construire vos réclamations
- Identifier les différents textes qui s'appliquent dans l'entreprise
- Professionnaliser la préparation des réunions et ses interventions



## Points forts

- Éclairage concret sur le rôle des élus
- Ambiance décontractée
- Élaboration d'un plan d'actions personnel
- Accompagnement pendant 3 mois